

2013 - Enquête préliminaire

Projets pilotes d'aménagement du territoire (MORO) "Développement intégré du paysage fluvial - Réseau paysager Moselle".

2016 - 2018 - Étude principale

Rapport de résultats, analyse spatiale, 15 cartes thématiques, modèle, stratégie de mise en œuvre, y compris 12 projets d'impulsion

Septembre 2018

Cérémonie de lancement à Perl
Table ronde et atelier transversal

03.07.2020

Protocole d'accord sur la coopération pour la mise en œuvre de l'EOM

Création du comité de pilotage de l'EOM (11 signataires)

01.08.2020

Début du management régional de l'EOM (projet pilote de 2 ans)

Situé au bureau du GAL LEADER

Miselerland à Grevenmacher

Martin Güdelhöfer

comme manager régional de l'EOM

2014 - Décision du Conseil des ministres commun

des gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg et du Land de Rhénanie-Palatinat de poursuivre les travaux sur l'EOM avec la participation de la Sarre

2016 - 2018 - Processus de participation & ateliers thématiques

sur: Aménagement du territoire, développement urbain et commercial, services d'intérêt général // Paysage culturel, protection de la nature et préservation des espaces libres // Mobilité

05.11.2019 - Décisions du Conseil des ministres commun

des gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg et du Land de Rhénanie-Palatinat, concernant la mise en œuvre de l'EOM, en coopération avec le Land de Sarre ainsi que les groupes d'action locale des régions LEADER dans l'espace de planification

03.07.2020 - Accord pour la création d'un management régional

pour la mise en œuvre de l'EOM ainsi que pour la définition des conditions cadres organisationnelles et financières correspondantes: Création du comité de suivi de l'EOM (5 signataires)

01.08.2022 – l'EOM comme espace fonctionnel sous PZ5 dans le programme Interreg Grande Région 2021-2027 (jusqu'en 2028)

Nouvelle convention conclue entre les partenaires, l'EOM dispose de son propre budget en fonds FEDER